

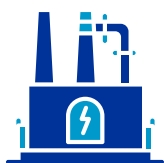
Avec la CGT :
Comprendre
Se faire entendre
Se défendre !

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2025
4 ET 5 NOVEMBRE



RÉGRESSIONS SOCIALES REFUSÉES PAR LA CGT **ACCOMPAGNÉES PAR NOS ADVERSAIRES QUOIQU'ILS EN DISENT** **DANS LEURS COMMUNICATIONS**

LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE METALLURGIE (NCC)



La signature de la **convention collective NCC** nationale a été réalisée en **2022** par la fédération patronale, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), accompagné par nos adversaires syndicaux la **CFDT**, la **CFE-CGC**. Comment aujourd'hui peuvent-ils vanter et laisser croire au progrès social, eux qui crient en CSE sur les méfaits de cette convention?

La **CGT n'a pas signé** ce nouveau dispositif conventionnel car « son contenu supprime un nombre conséquent de conquits sociaux et il diminue les garanties collectives au niveau national »



Vous avez pu le constater lors de la mise en place en 2023, cette convention représente une **régression notable** dans la reconnaissance des qualifications des salarié-e-s, des fiches d'emploi.

- L'importance de l'expérience et des **diplômes s'efface** : l'évaluation des emplois est entièrement **contrôlée par la Direction**. Contrairement à ce que les signataires écrivent dans leurs tracts, la commission CAEF piloté par les élus n'a pas pu infléchir les choix de la direction.
- La NCC introduit également une **baisse considérable des minimums de salaire** ainsi que des primes d'ancienneté. Les **minima ont diminués de plus de 5000 €** pour beaucoup d'ingénieur-es et cadres !

LES ORDONNANCES MACRON

La CGT a été l'un des **principaux opposants aux ordonnances de Macron**, qui ont réformé le Code du travail.

Dès l'annonce du projet, elle a dénoncé un **recul des droits des salarié-e-s**, notamment concernant les accords d'entreprise, les **facilités de licenciements**, le **plafonnement des indemnités** prud'homales, et la **fusion des instances représentatives du personnel en un seul CSE**.

Aujourd'hui chaque travailleur-se constate les régressions sociales et le pouvoir donné à la direction.

La **CGT assume sa stratégie de Mobilisation Offensive, d'Information et de Lutte**, contrairement à nos adversaires syndicaux, qui ont choisi d'accompagner ces choix de l'époque, sans tenir compte de la réalité des salarié-e-s et élu-e-s.

En choisissant la CGT vous aurez un vrai syndicalisme de lutte, s'opposant aux réformes "taillées sur mesure pour l'entreprise" qui s'opposent à vos intérêts de salarié-e-s Cadre et non Cadre.

Votez CGT au 1er tour les 4 et 5 novembre
Faites entendre votre voix !

Je
Vote
CGT



LE CSE AU QUOTIDIEN, C'EST AVANT TOUT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC) POUR VOUS

LA DIVERSITÉ SYNDICALE : UNE FORCE POUR INNOVER DANS LA GESTION DES ASC ET FAIRE APPLIQUER VOS DROITS

La **diversité** syndicale garantit des points de vue variés, essentiels pour défendre les salarié-e-s et **innover** dans les Activités Sociales et Culturelles (ASC). Un syndicat dominant peut uniformiser les idées, fragiliser la démocratie en entreprise et susciter méfiance et favoritisme dans la gestion des ASC.

La CGT, adversaire loyal lors de cette campagne électorale mais **responsable**, a su, après les dernières élections, démontrer sa capacité à **travailler intelligemment** avec d'autres syndicats. Ensemble, nous avons modernisé et innové dans la gestion des ASC lorsque nous en avons eu la responsabilité. Cette **coopération constructive** profite à toutes et tous, garantissant des **services de qualité**, transparents et équitables.



CULTURE



À LA CGT, NOUS VOULONS POUR LES ASC

- ✓ **Améliorer le règlement intérieur du CSE**, document régissant le fonctionnement des ASC de Vélizy avec ses sites rattachés, et des sites en autonomie financière.
- ✓ **Mettre fin de l'utilisation des ASC à des fins propagande syndicale**, place aux loisirs, aux activités.
- ✓ **Améliorer la transparence des procédures** et critères de sélection pour les activités. Trop de sites n'ont pas de contre-pouvoir (syndicat unique).
- ✓ **Perfectionner la gouvernance existante**, en incluant les Représentant-e-s de Proximité dans les arbitrages.
- ✓ **Mutualiser**, centraliser de nouvelles activités communes, subventionner les CESU (Chèque Emploi Service Universel) ou loisirs numériques.

Votez CGT au 1er tour les 4 et 5 novembre
Faites entendre votre voix, pour vos ASC !



COMMENT ÇA MARCHE, QUI FINANCE QUOI ?

La direction est dans l'obligation d'allouer **0,22% de sa masse salariale** aux ASC, l'équivalent de 850 euros par salarié/an en 2025.

Le CSE décide en réunion **d'allouer également (effectifs/site)** cette somme, entre Vélizy avec ses sites rattachés (Lyon, Bordeaux, Elancourt, Lambersart, Valence), et les sites qui ont décidés d'avoir une gestion autonome et locale des activités (Toulouse, Grenoble, Brest, Rennes, Nantes, Sophia, Aix, Ollioules).



LA GOUVERNANCE DES ASC

A charge de chaque site : Vélizy avec ses sites rattachés, ou les sites autonomes **de fixer librement** via un bureau **ses activités en fonction** du budget versés, en respectant les règles des commissaires au comptes et de l'Urssaf.

Comme vous le voyez, sur certains sites la gouvernance n'est pas optimale, elle laisse planer des doutes surtout quand un syndicat unique gère.



Recevoir
les infos syndicales



www.tsn.cgthales.fr



cgt.tsn@gmail.com



Se syndiquer